



PR-743 II

Diffusion

MM. Maudet
 Pagani
 Mmes Salerno
 Alder
 MM. Kanaan
 Moret
 Burri
 Macherel
 Mmes Heurtault
 Charollais
 Giraud
 Luthi
 MM. Krebs
 Raemy
 Zagato
 Emeterio
 Mermillod
 Schweri
 Service juridique
 SCM
 Dossiers et documentation
 Mis

Service de surveillance
 des communes
 Rue des Gazomètres 7
 Case postale 36
 1211 Genève 8

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 02 DEC. 2011
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
 de la Ville de Genève
 Palais Eynard
 Case postale 3983
 1211 Genève

Nréf.: GZU/IGA/1063/11

Genève, le 28 novembre 2011

Concerne : Crédit complémentaire de 193 132,40 F destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par les études d'aménagement de la place du Bourg-de-Four et Besançon-Hugues/Bergues/Rhône (PR-138, 25 avril 1989)

Monsieur le Maire,

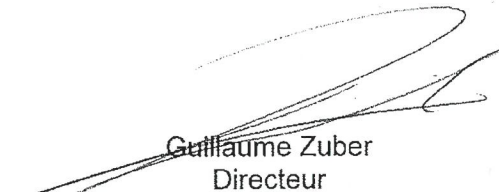
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 2 novembre 2011, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


 Guillaume Zuber
 Directeur

Date réelle d'affichage : 10 novembre 2011
 Date légale d'affichage : 10 novembre 2011
 Fin délai référendaire le : 20 décembre 2011